

Mission de la réalisation d'un processus de participation citoyenne, pour le projet d'aménagement du champs des Dames Blanches



Processus de participation pour le projet Dames Blanches

Visite de site: cartes commentées

- POUVOIR ADJUDICATEUR

SLRB

RUE JOURDAN 45-55

1060 BRUXELLES

T +32 2 533 19 11

F +32 2 533 29 00

W slrb.brussels

- BUREAU D'ÉTUDE

CITYTOOLS SRL

Rue du Houblon, 47

1000 Bruxelles

T +32 2 648 83 35

M info@citytools.be

W citytools.be

Urbanisation du site:

Le sentiment général qui semble dominer est que le «deal» actuel est un point d'équilibre entre urbanisation et préservation de la nature. Et qu'il vaut mieux contribuer activement à la réflexion sur cette base que de risquer un projet moins équilibré. Certains acteurs demandent une garantie plus ferme de la commune sur la non urbanisation à terme de la zone 2.1.

Une réflexion intégrée

Les demandes visent à considérer les différentes zones du site (à construire et à préserver) comme une seule entité de réflexion. Cela a un impact sur les principes d'aménagement des deux zones (connections et liens).

Un développement à relier au quartier

Le projet doit permettre de désenclaver le site et construire des liens avec les quartiers existants aux alentours, tant au niveau des voiries que des habitations, ou de l'offre en mobilité. Limiter l'impact en termes de vues au maximum, et éviter que le nouveau quartier soit replié sur lui même.

Un quartier durable ambitieux

Les participants ont mis en avant certains principes pour le nouvel aménagement: mixité sociale, de préférence répartie sur le site, un équipement à prévoir qui soit utile pour le quartier sans augmenter les nuisances. Beaucoup insistent sur l'ambiance de «campagne en ville», ce qui implique des gabarits modestes, une continuité par rapport aux typologies existantes aux alentours, et une approche environnementale forte (gestion de l'eau, continuités vertes, etc).

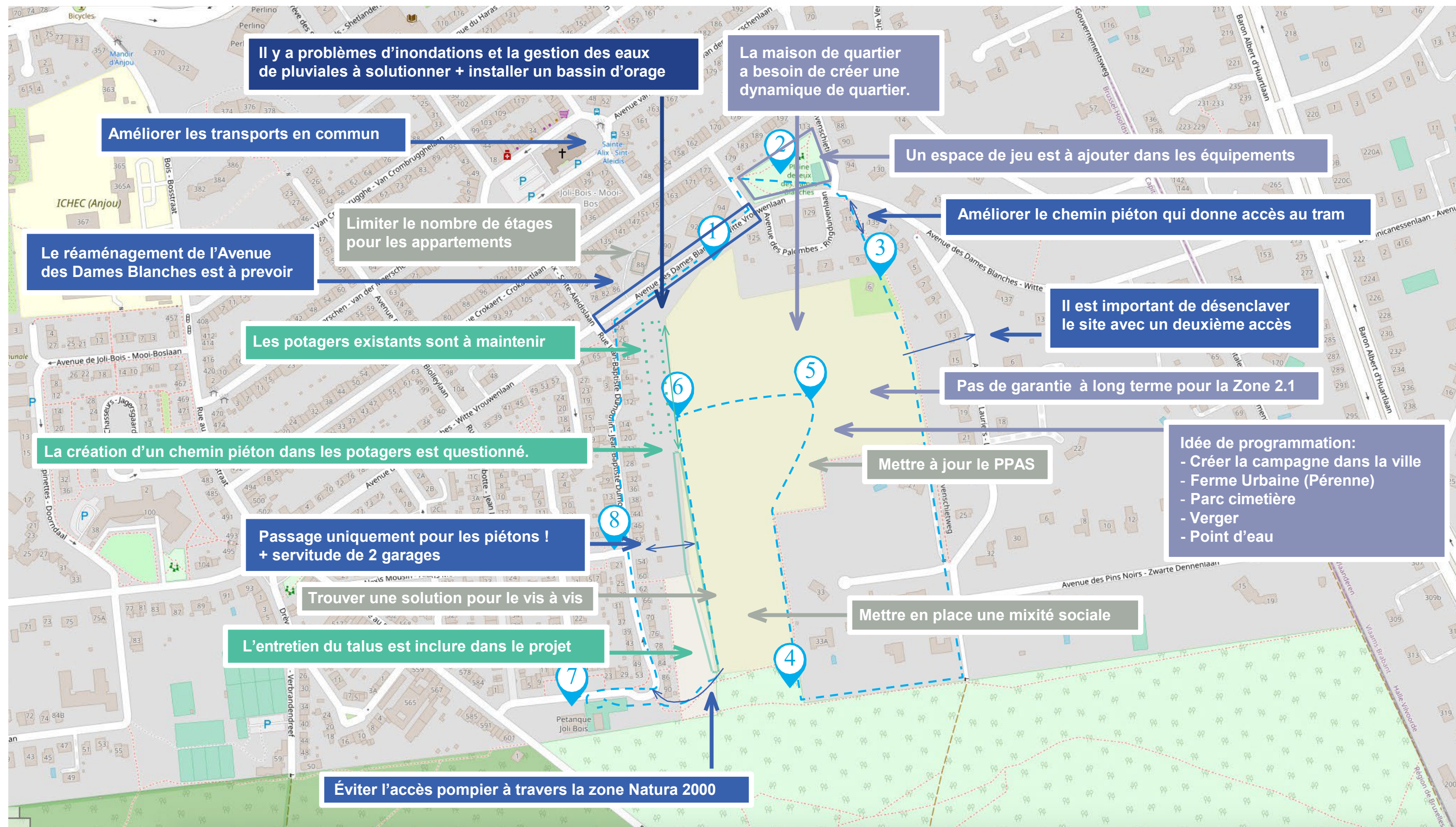
Une zone 2.1 au bénéfice des habitants

La programmation de la Zone 2.1 pourrait s'inscrire dans une dynamique d'appropriation et de désenclavement rapide: alimentation durable, ferme pédagogique, activités sportives et de contact avec la nature. Ces activités nécessiteront des aménagements (accès, espaces couverts, raccordements réseaux)

Mobilité

En attendant les résultats de l'étude mobilité, beaucoup insistent sur le fait de bien mesurer l'impact sur l'augmentation du trafic avenue des dames blanches, en réfléchissant à son réaménagement éventuel, sur la nécessité d'étudier un deuxième accès vers l'avenue des Lauriers, sur la reconnection aux réseaux de modes actifs, en particulier la liaison vers les trams avenue de Tervuren.

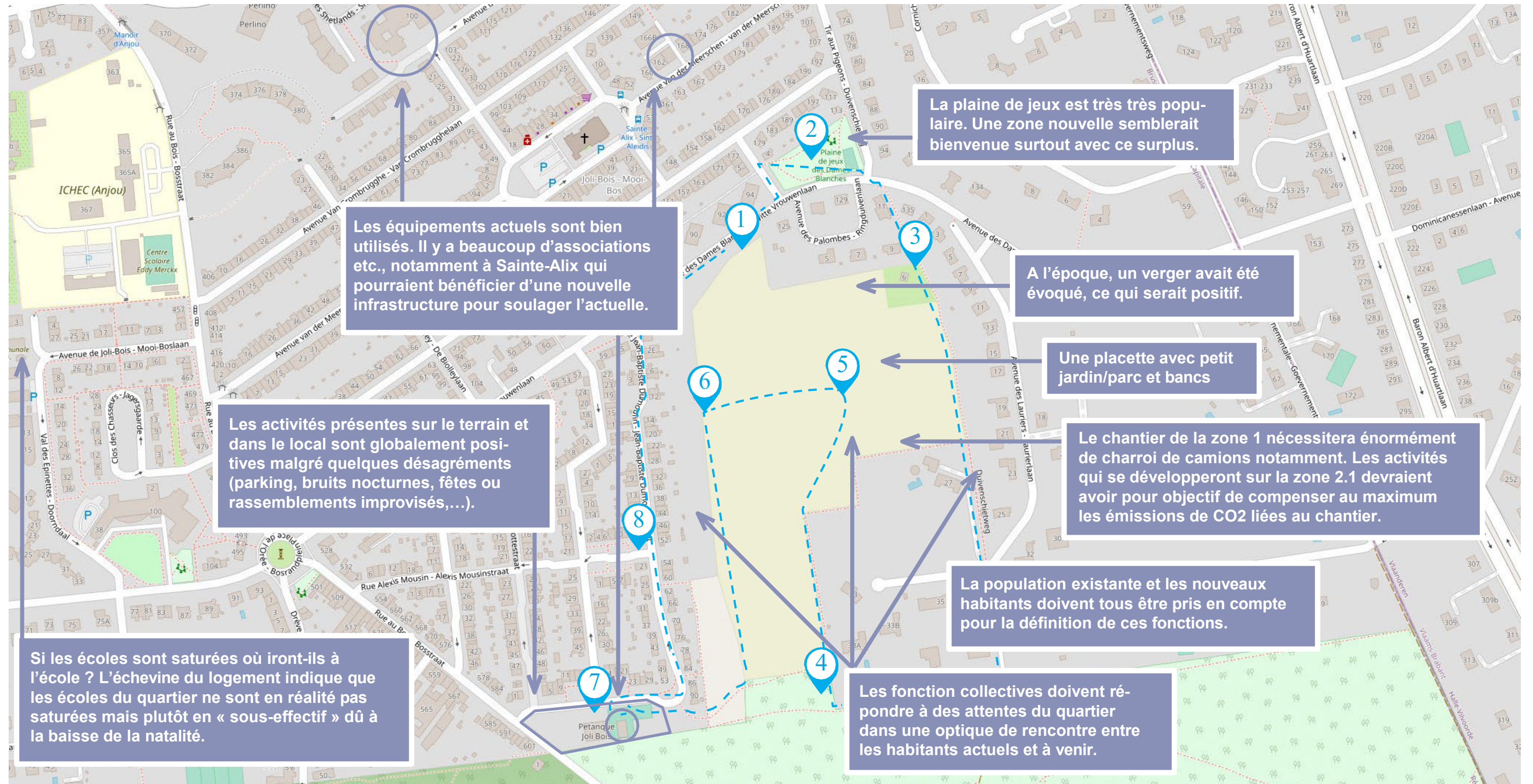
VISITE DE SITE: CARTE DE SYNTHÈSE



GROUPE 1: ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

- Le protocole prévoit une **crèche** et une **maison de quartier** mais ces fonctions peuvent encore être discutées et modifiées le cas échéant.
- Sur la partie non bâtie, un **projet d'activation** sera lancé prochainement
- Le type d'**activités en extérieur** pour la Zone 2.1 est à définir dans la participation citoyenne
- Le processus participatif a pour objectif d'**alimenter la réflexion**

« Les fonctions collectives doivent répondre à des attentes du quartier dans une optique de rencontre entre les habitants actuels et à venir. »

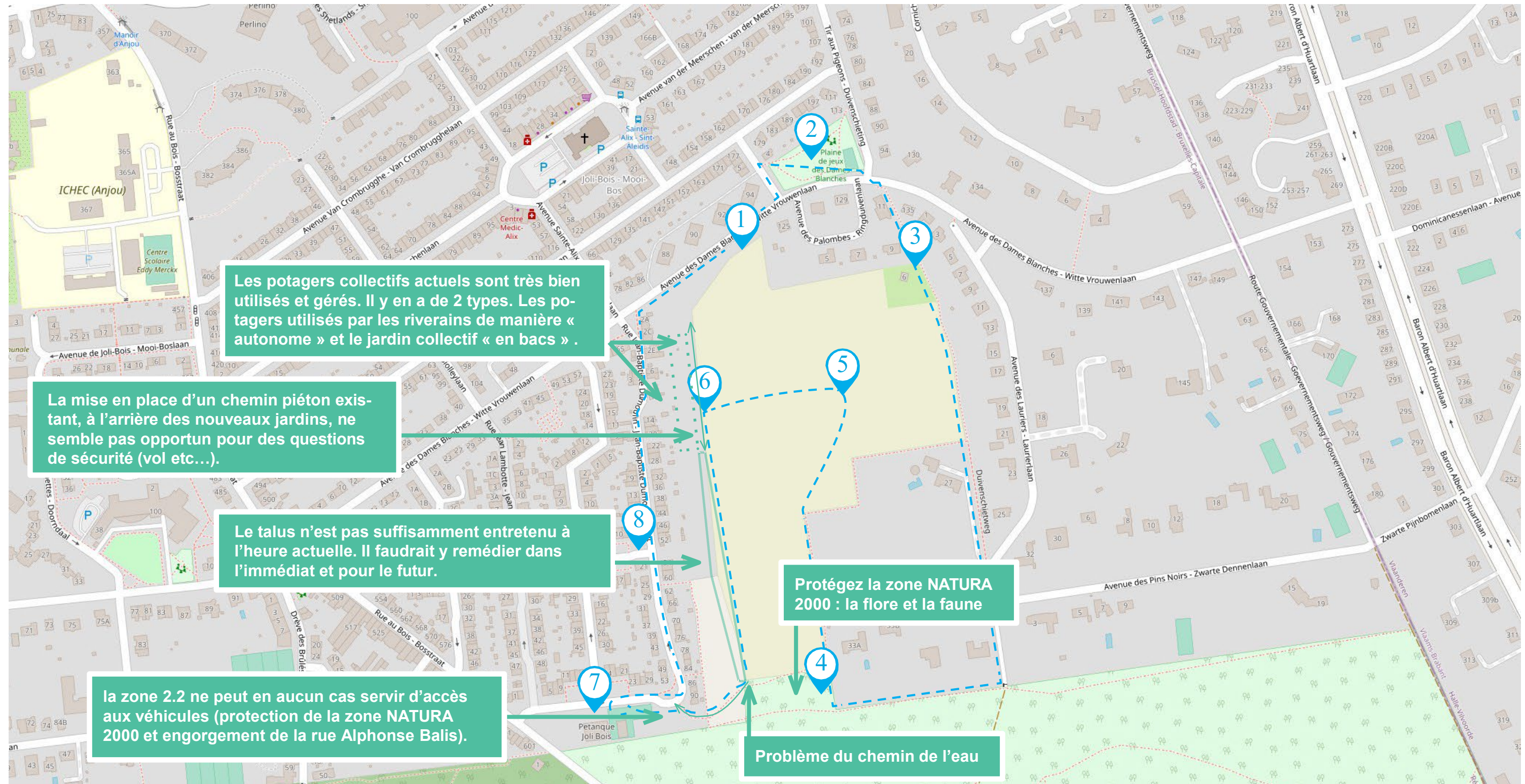


GROUPE 1: LES POTAGERS ET LA ZONE NATURA 2000

-La **Natura 2000** est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels importants tant pour la faune que pour la flore qui y vivent. Ces sites sont également appelés « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC). Il en existe 3 à Bruxelles.

-Le **Potager Sainte-Alix** se situe au niveau de placette dans la Rue Jean-Baptiste Dumoulin entre la maison 12 et 14. Le potager est collectif et à reçu une financement de Bruxelles Environnement dans le cadre de l'appel à projets « Inspirons le quartier »

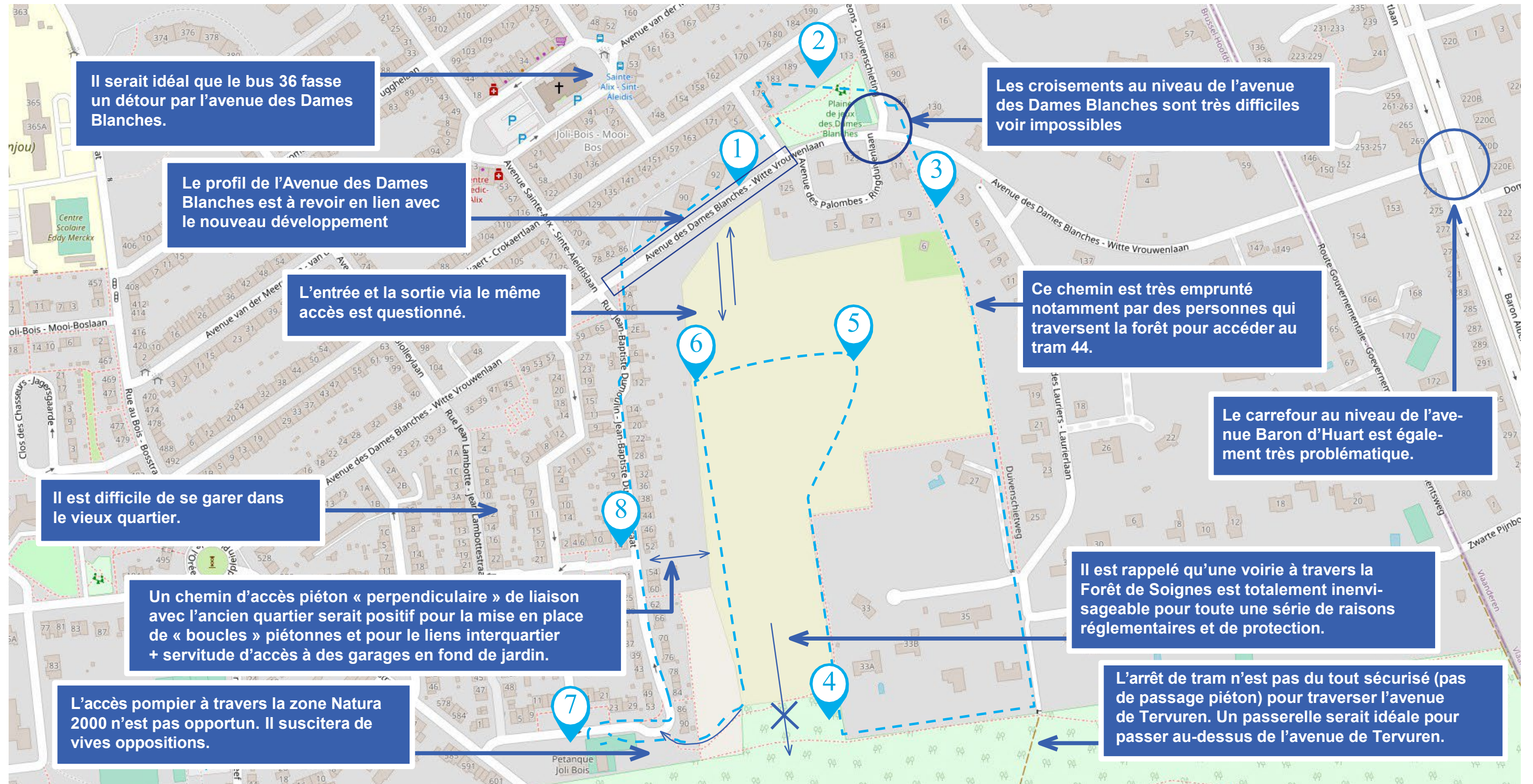
« Le talus n'est pas suffisamment entretenu à l'heure actuelle. »



GROUPE 1: MOBILITÉ

- Une nouvelle étude de mobilité a été commandé pour le projet de Dames Blanches.
- Un atelier sur la mobilité et l'hydrologie est prévu avec les riverains quand les résultats des études sont finalisés.

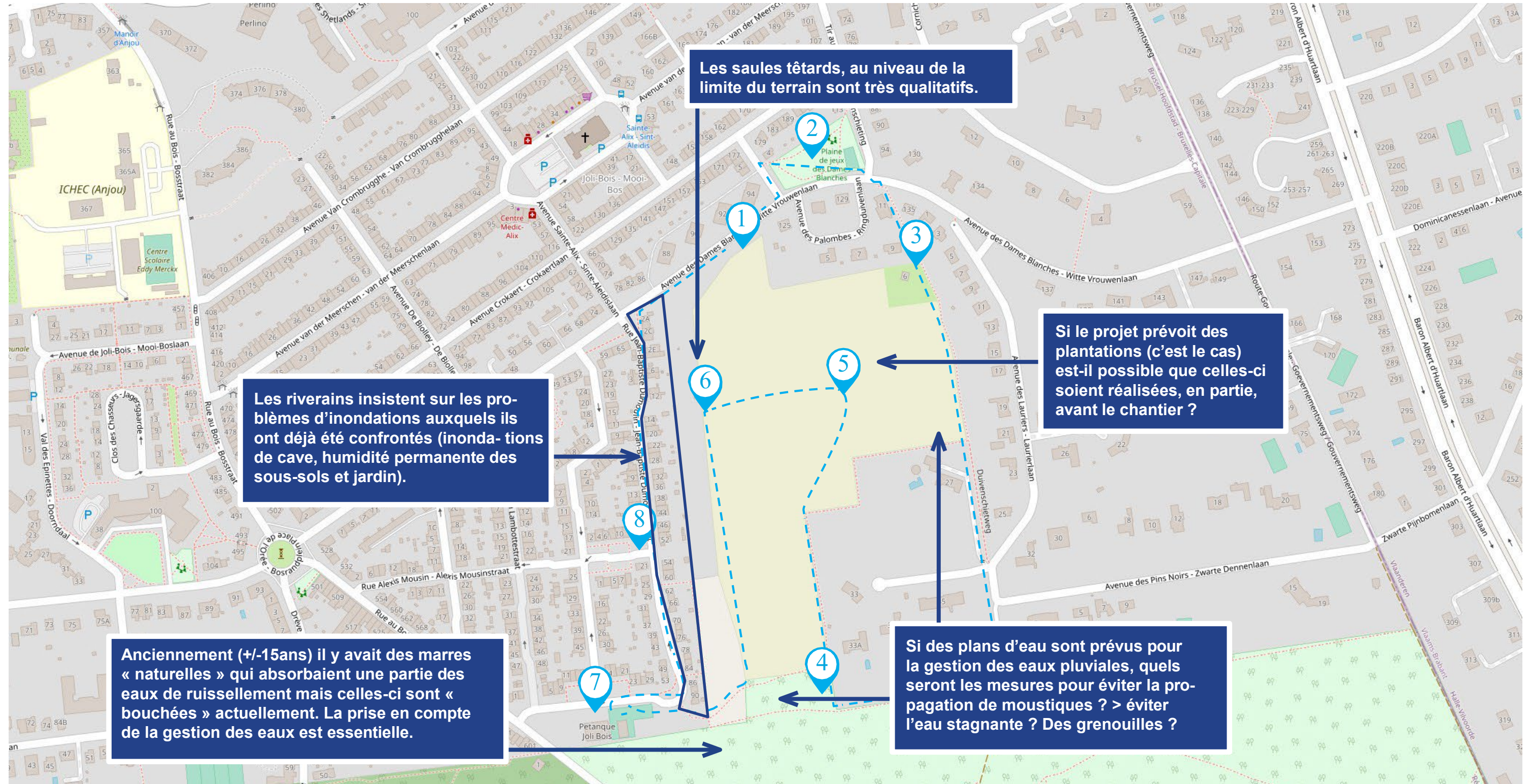
« Il serait idéal que le bus 36 fasse un détour par l'avenue des Dames Blanches. »



GROUPE 1: HYDROLOGIE

- Le champ se situe dans la vallée de la Woluwe et il y a une grande différence de niveau sur le champ.
- Un atelier sur la mobilité et l'hydrologie est prévu avec les riverains quand les résultats des études sont finalisés.

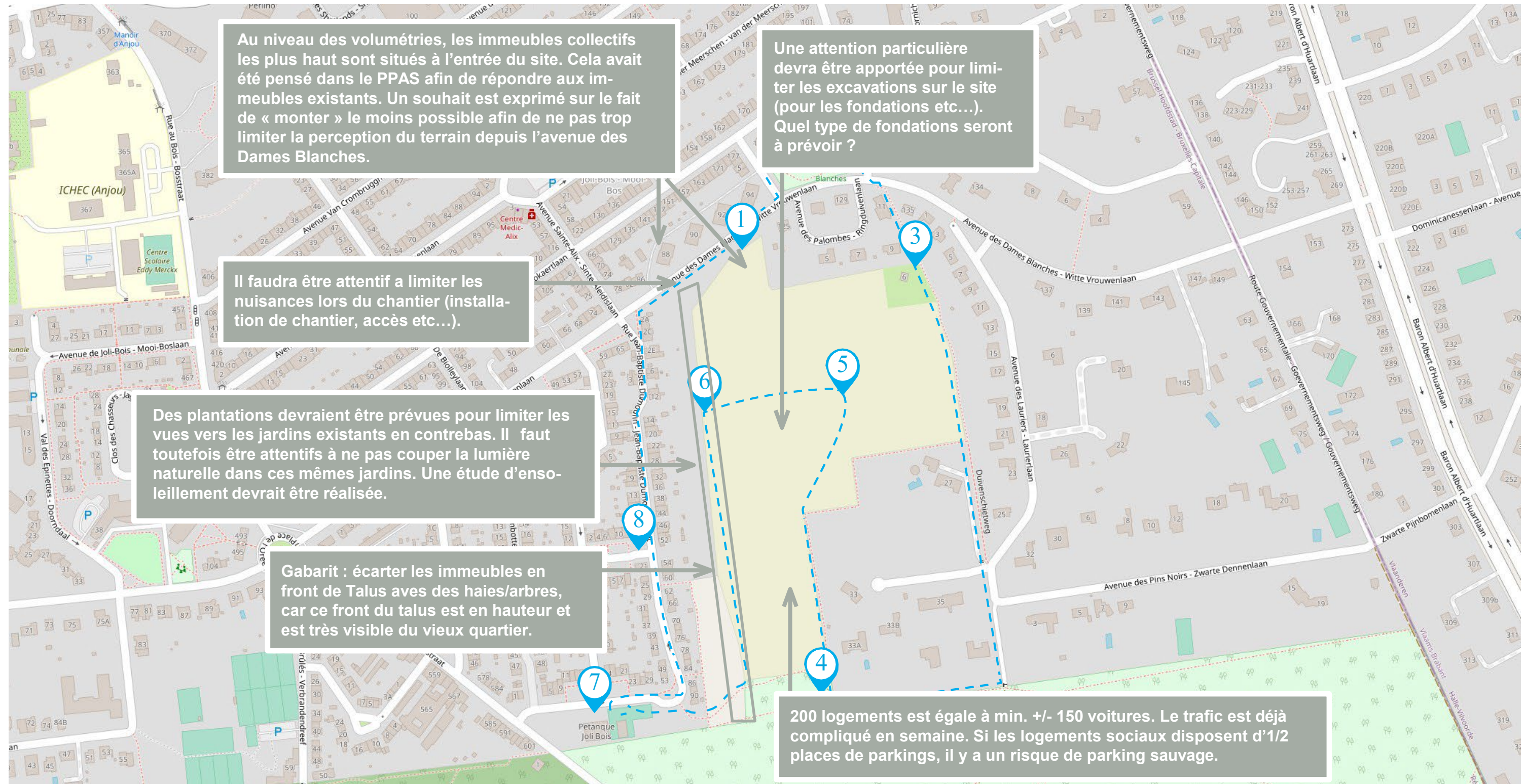
« Les riverains insistent sur les problèmes d'inondations auxquels ils ont déjà été confrontés (inondations de cave, humidité permanente des sous-sols et jardin). »



GROUPE 1: ZONE À CONSTRUIRE

- Le terrain appartient à la région (SLRB) et va faire l'objet d'un **projet d'aménagement**.
- Ce projet est cadré par un **protocole d'accord entre la commune et la région**
- Ce protocole prévoit qu'**une partie du site va être urbanisée**, et l'autre pas
- Le protocole prévoit un programme : 200 logements (120 sociaux + 80 moyens), un équipement de 950m² (crèche ou maison de quartier), et des espaces publics

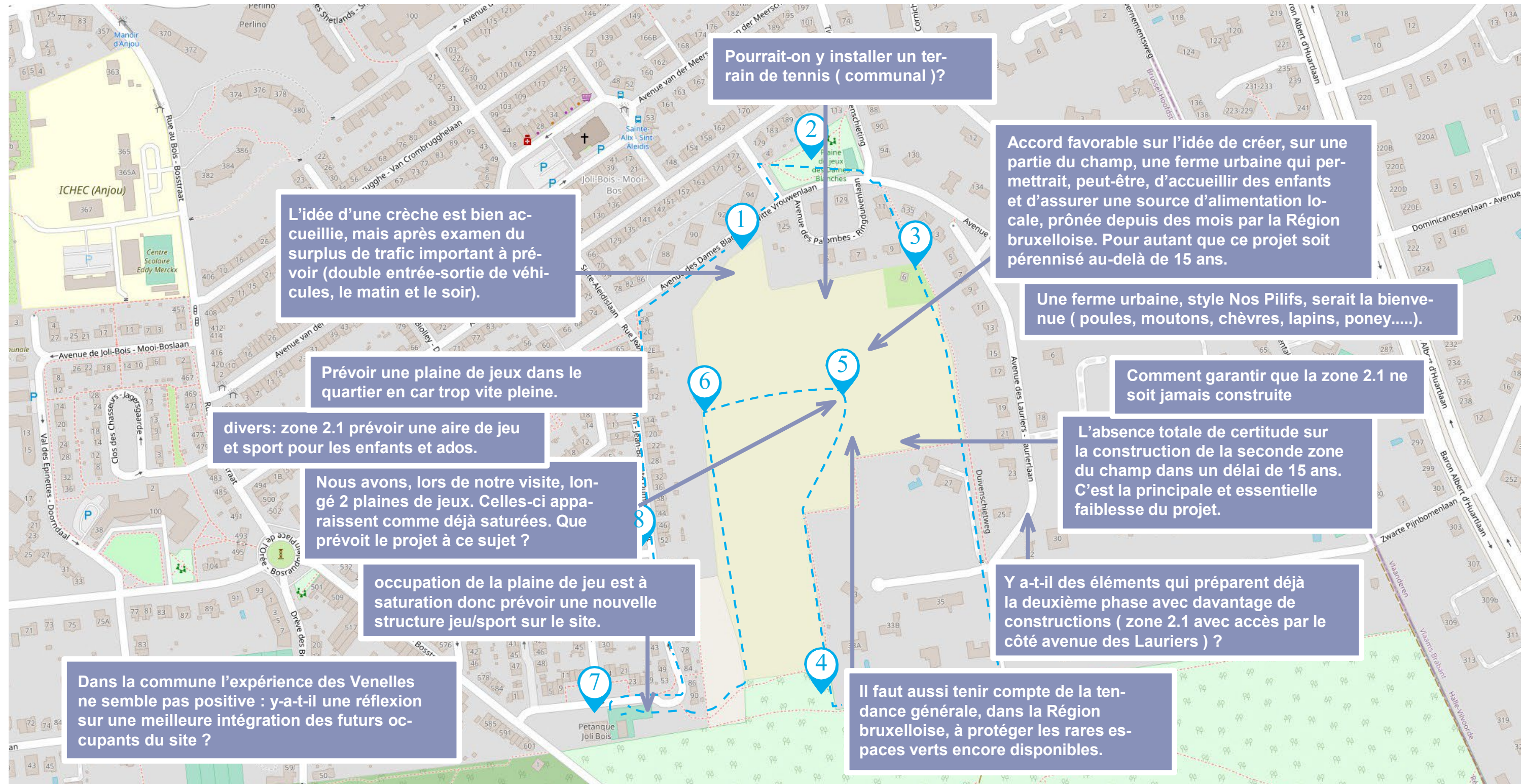
« Des plantations devraient être prévues pour limiter les vues vers les jardins existants en contrebas..»



GROUPE 2: ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

- Le protocole prévoit une **crèche** et une **maison de quartier** mais ces fonctions peuvent encore être discutées et modifiées le cas échéant.
- Sur la partie non bâtie, un **projet d'activation** sera lancé prochainement
- Le type d'**activités en extérieur** pour la Zone 2.1 est à définir dans la participation citoyenne
- Le processus participatif a pour objectif d'**alimenter la réflexion**

« Une ferme urbaine, style Nos Pilifs, serait la bienvenue (poules, moutons, chèvres, lapins, poney.....). »

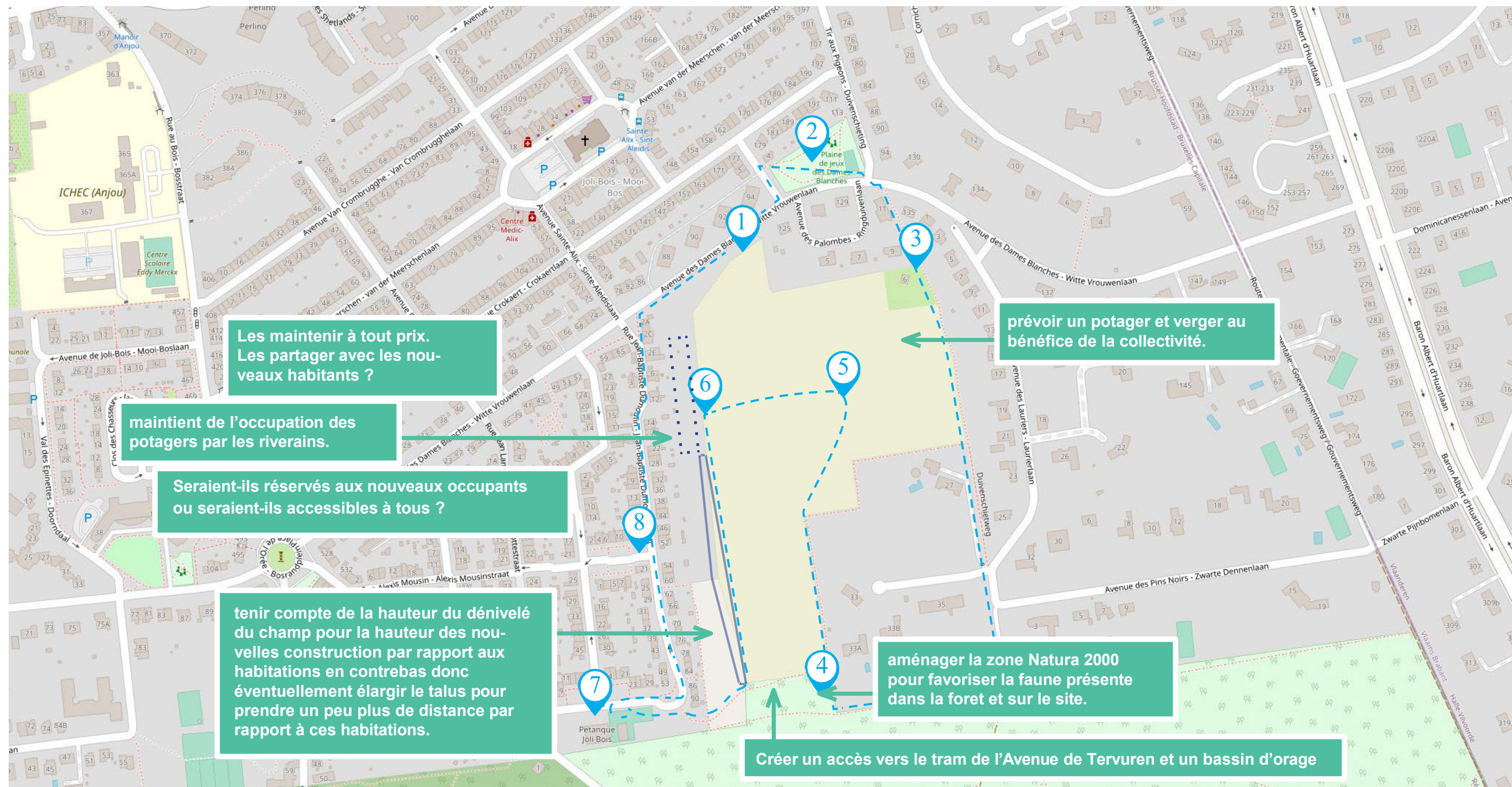


GROUPE 2: LES POTAGERS ET LA ZONE NATURA 2000

-La Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels importants tant pour la faune que pour la flore qui y vivent. Ces sites sont également appelés « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC). Il en existe 3 à Bruxelles.

-Le Potager Sainte-Alix se situe au niveau de placette dans la Rue Jean-Baptiste Dumoulin entre la maison 12 et 14. Le potager est collectif et à reçu une financement de Bruxelles Environnement dans le cadre de l'appel à projets « Inspirons le quartier »

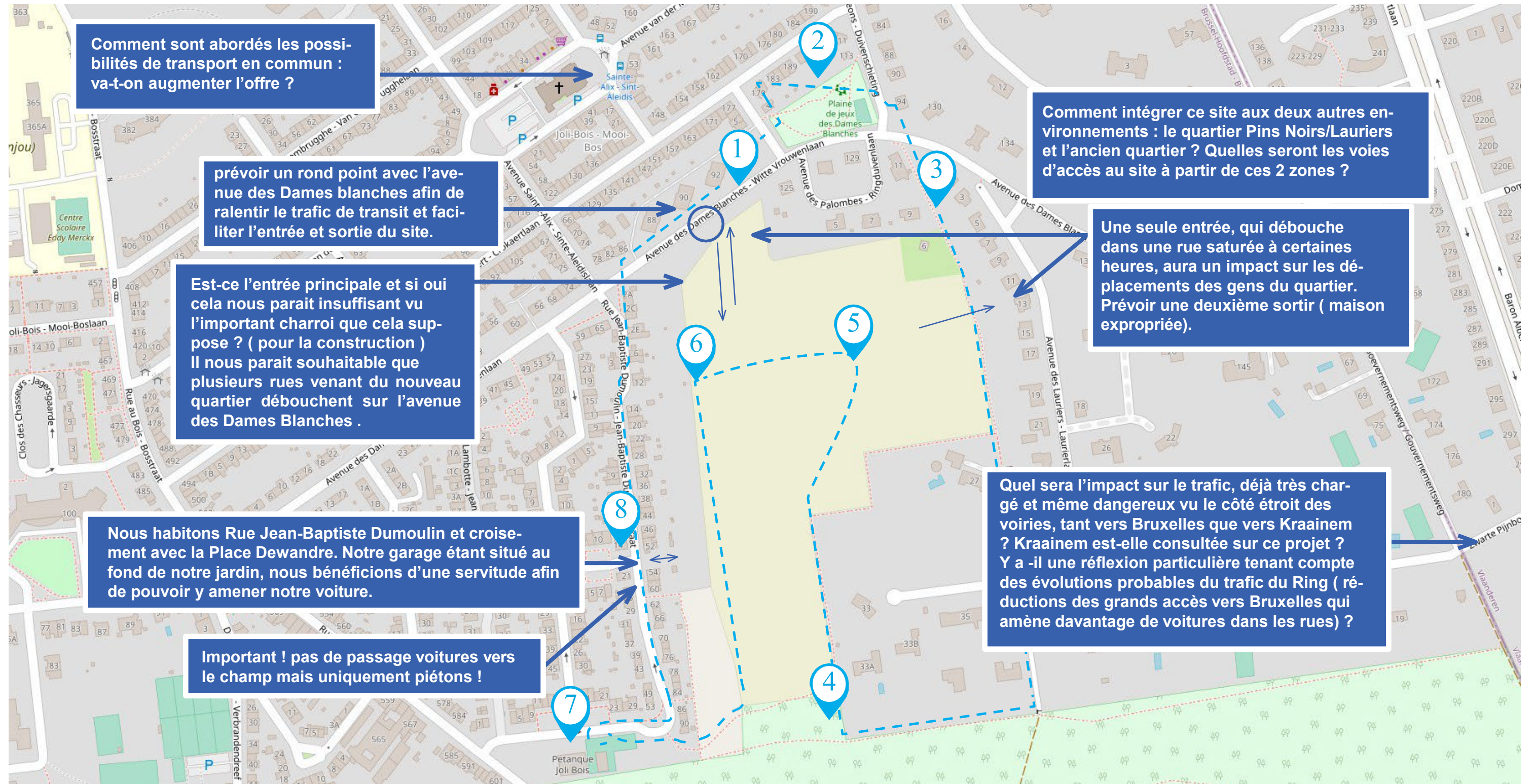
« Seraient-ils réservés aux nouveaux occupants ou seraient-ils accessibles à tous ? »



GROUPE 2: MOBILITÉ

- Une nouvelle étude de mobilité a été commandé pour le projet de Dames Blanches.
- Un atelier sur la mobilité et l'hydrologie est prévu avec les riverains quand les résultats des études sont finalisés.

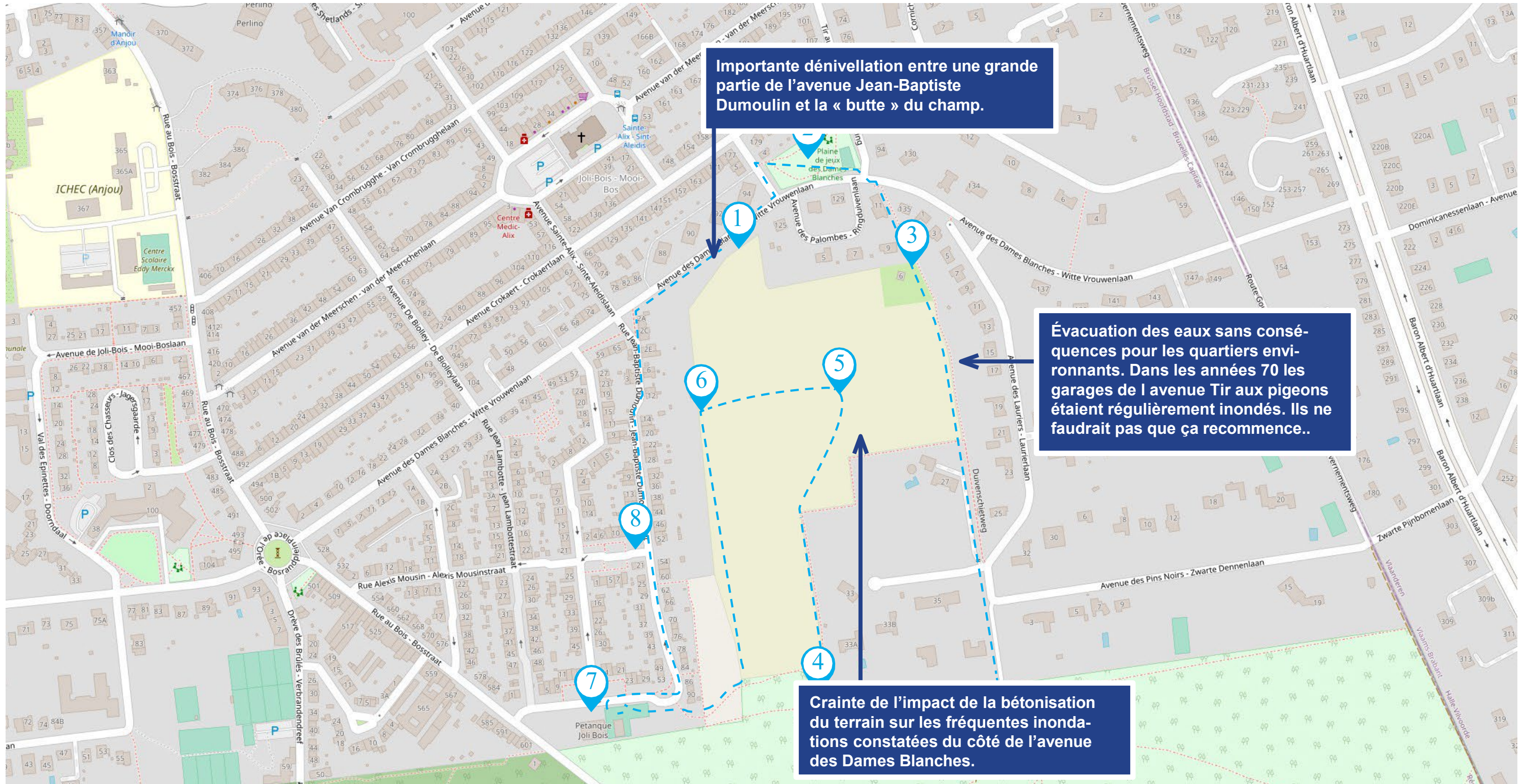
« prévoir un rond point avec l'avenue des Dames blanches afin de ralentir le trafic de transit et faciliter l'entrée et sortie du site.»



GROUPE 2: HYDROLOGIE

- Le champ se situe dans la vallée de la Woluwe et il y a une grande différence de niveau sur le champ.
- Un atelier sur la mobilité et l'hydrologie est prévu avec les riverains quand les résultats des études sont finalisés.

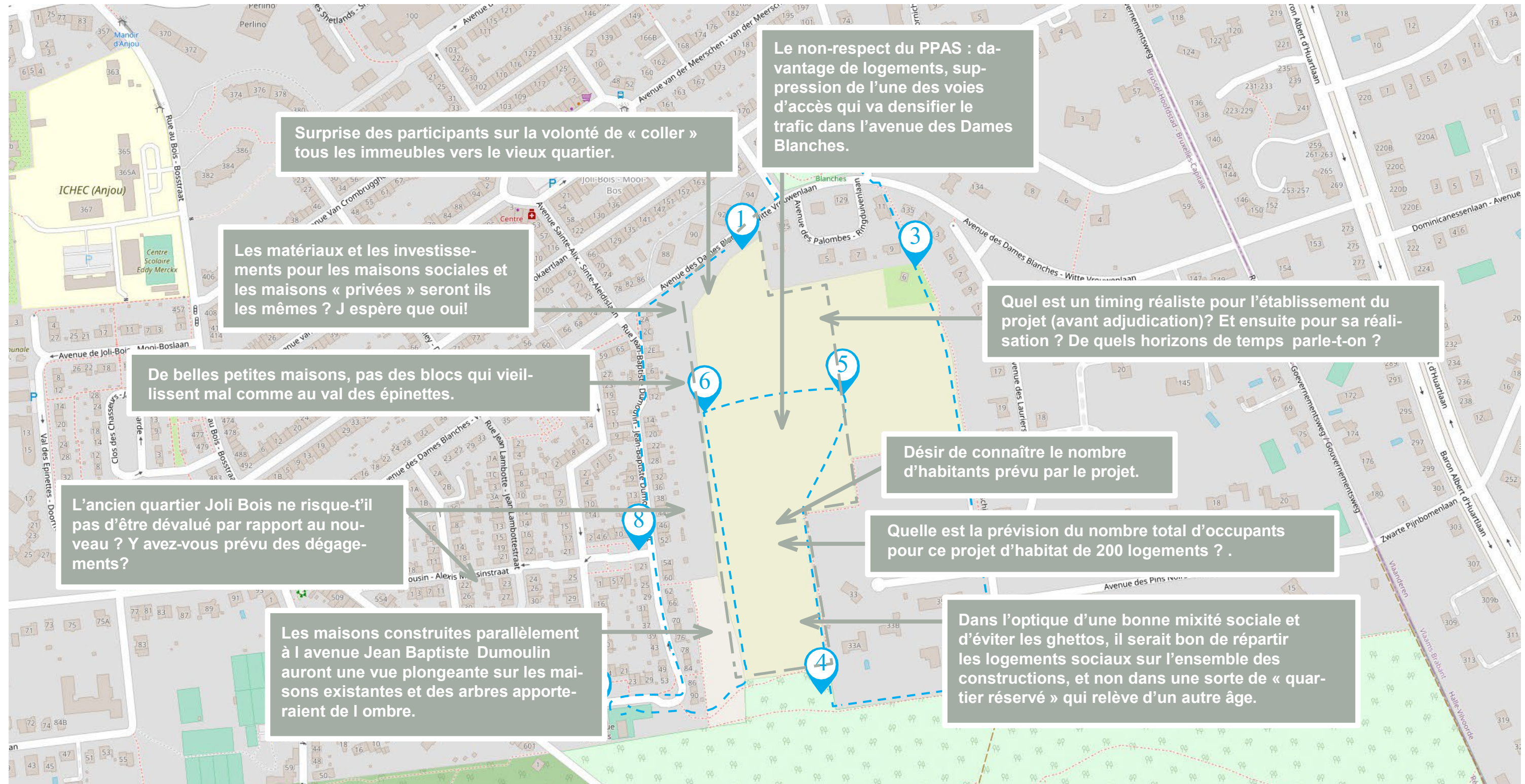
« Importante dénivellation entre une grande partie de l'avenue Jean-Baptiste Dumoulin et la « butte » du champ. »



GROUPE 2: ZONE À CONSTRUIRE

- Le terrain appartient à la région (SLRB) et va faire l'objet d'un **projet d'aménagement**.
- Ce projet est cadré par un **protocole d'accord entre la commune et la région**
- Ce protocole prévoit qu'une **partie du site va être urbanisée**, et l'autre pas
- Le protocole prévoit un programme : 200 logements (120 sociaux + 80 moyens), un équipement de 950m2 (crèche ou maison de quartier), et des espaces publics

« Il serait bon de répartir les logements sociaux sur l'ensemble des constructions.»



GROUPE 3: ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

- Le protocole prévoit une **crèche et une maison de quartier** mais ces fonctions peuvent encore être discutées et modifiées le cas échéant.
- Sur la partie non bâtie, un **projet d'activation** sera lancé prochainement
- Le type d'**activités en extérieur** pour la Zone 2.1 est à définir dans la participation citoyenne
- Le processus participatif a pour objectif d'**alimenter la réflexion**

« La maison de quartier a besoin de créer une ambiance de quartier et être ouvert sur le quartier. »

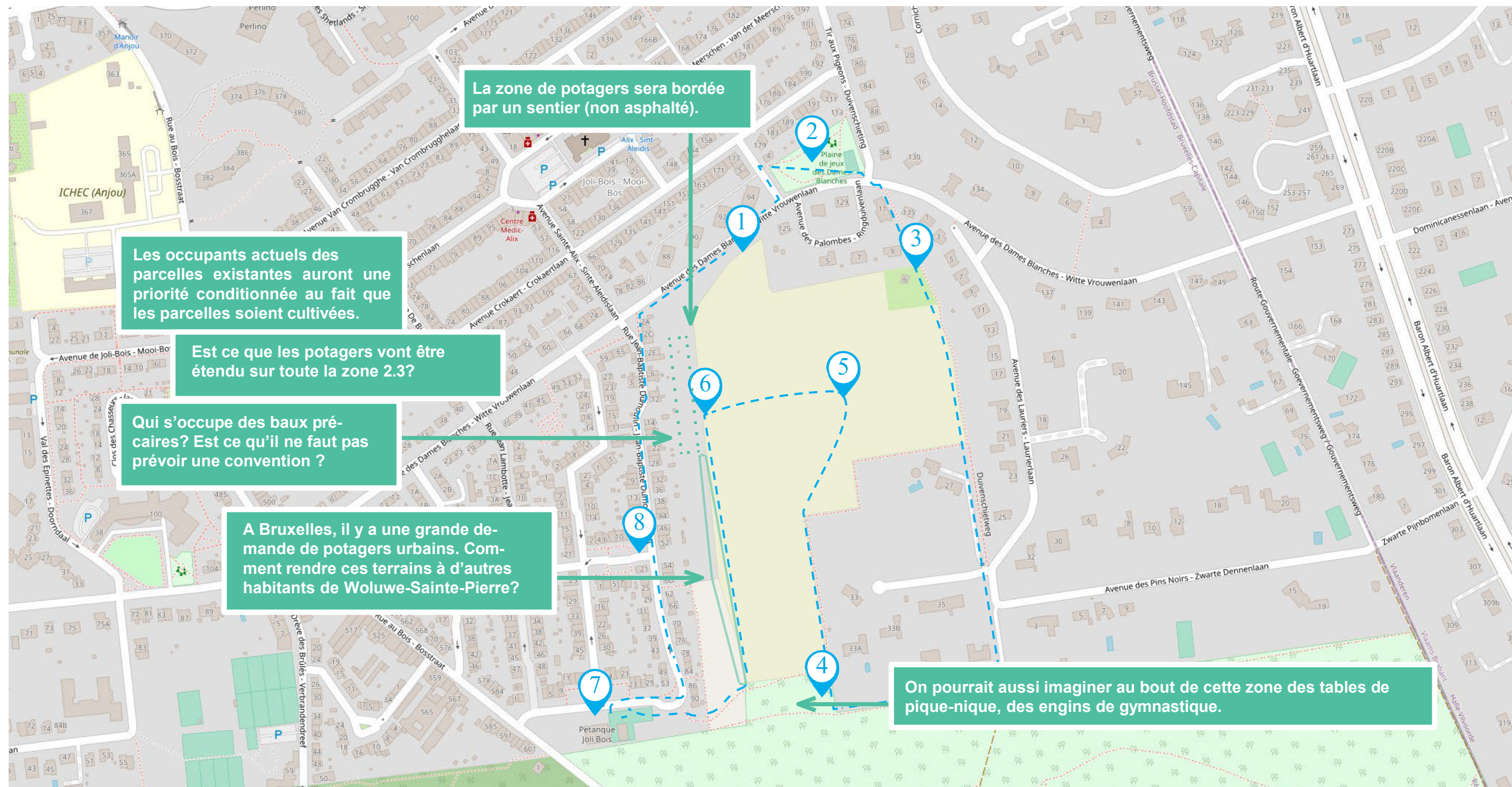


GROUPE 3: LES POTAGERS ET LA ZONE NATURA 2000

-La Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels importants tant pour la faune que pour la flore qui y vivent. Ces sites sont également appelés « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC). Il en existe 3 à Bruxelles.

-Le Potager Sainte-Alix se situe au niveau de placette dans la Rue Jean-Baptiste Dumoulin entre la maison 12 et 14. Le potager est collectif et à reçu une financement de Bruxelles Environnement dans le cadre de l'appel à projets « Inspirons le quartier »

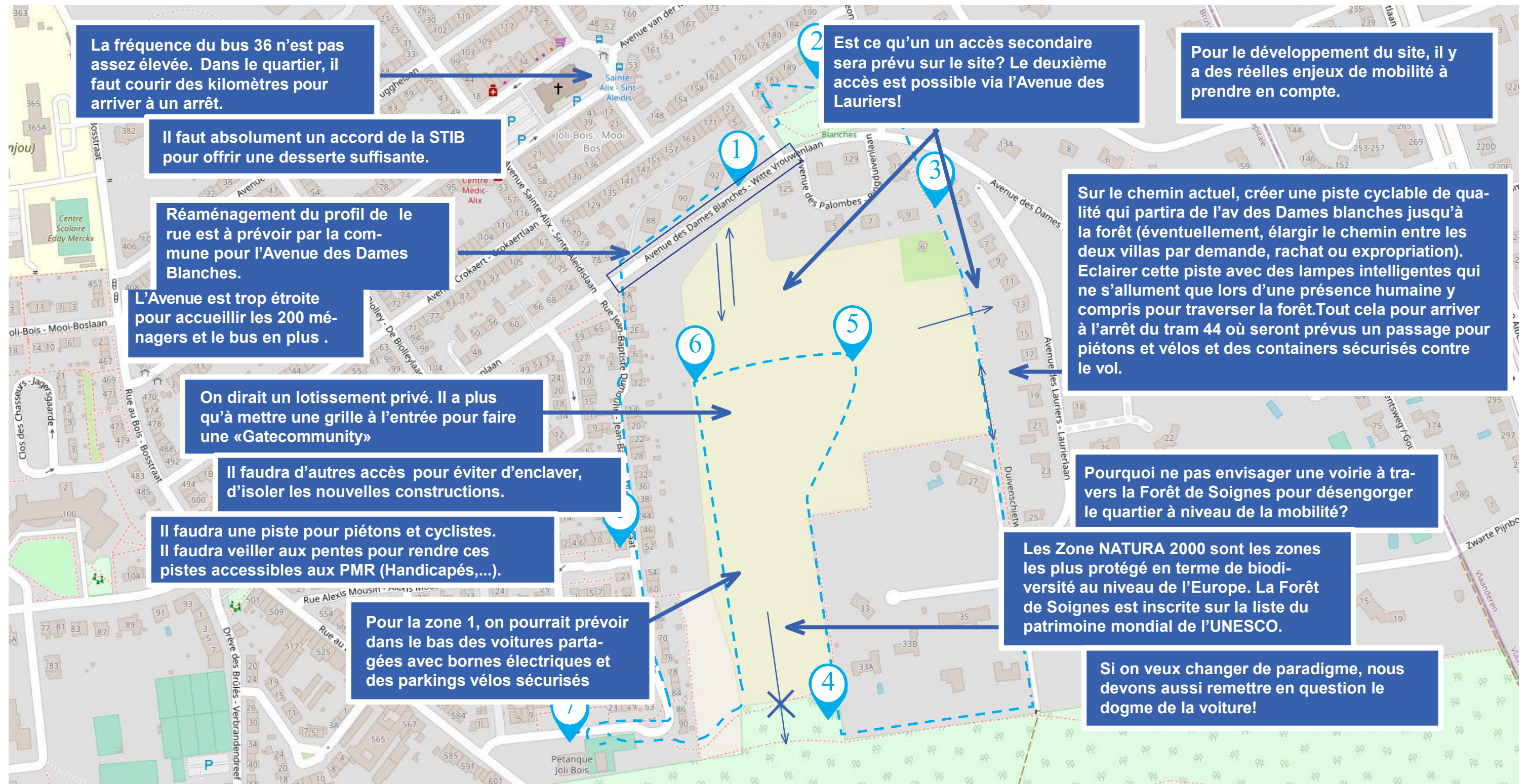
« Est ce que les potagers vont être étendu sur toute la zone 2.3? »



GROUPE 3: MOBILITÉ

- Une nouvelle étude de mobilité a été commandé pour le projet de Dames Blanches.
- Un atelier sur la mobilité et l'hydrologie est prévu avec les riverains quand les résultats des études sont finalisés.

« On dirait un lotissement privé. Il a plus qu'à mettre une grille à l'entrée pour faire une «Gatecommunity»»



GROUPE 3: HYDROLOGIE

- Le champ se situe dans la vallée de la Woluwe et il y a une grande différence de niveau sur le champ.
- Un atelier sur la mobilité et l'hydrologie est prévu avec les riverains quand les résultats des études sont finalisés.

« Un bassin d'orage (avec pompe) retiendrait l'eau lors d'orages et constituerait une réserve en cas de sécheresse »



GROUPE 3: ZONE À CONSTRUIRE

- Le terrain appartient à la région (SLRB) et va faire l'objet d'un **projet d'aménagement**.
- Ce projet est cadré par un **protocole d'accord entre la commune et la région**
- Ce protocole prévoit qu'une **partie du site va être urbanisée**, et l'autre pas
- Le protocole prévoit un programme : 200 logements (120 sociaux + 80 moyens), un équipement de 950m2 (crèche ou maison de quartier), et des espaces publics

« Vu les gabarits prévus, les nouveaux logements vont donner directement sur les jardins de rue J-B Dumoulin avec tous les inconvénients pour les habitants.»

